

51050 - Autres actions éducatives et de formation

**Proposition d'attribution d'une subvention
exceptionnelle à l'association "Entreprendre pour
Apprendre" pour la location du Dôme à MUTZIG
pour le Championnat d'Alsace des Mini-Entreprises**

Rapport n° CP/2018/283

Service gestionnaire :

J5-Développement éducatif, sportif de la jeunesse

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association "Entreprendre pour Apprendre" pour lui permettre de financer la location du Dôme à Mutzig pour y organiser le Championnat d'Alsace des Mini-Entreprises qu'elle pilote le 18 mai 2018.

Par délibération n° CD/2017/007 du 20 mars 2017, le Conseil Départemental a approuvé le Plan Actions éducatives et Collèges pour la période 2017-2020 réaffirmant ainsi l'engagement du Département dans le domaine de l'action éducative.

Le dispositif Mini-Entreprises, piloté par l'association « Entreprendre pour apprendre », consiste à créer une entreprise pour permettre aux élèves d'en découvrir le quotidien, son fonctionnement et ses métiers. Cette création est initiée par un groupe d'élèves accompagné par des enseignants et un coordinateur de l'équipe territoriale Alsace de l'association « Entreprendre pour apprendre », et parrainée par un conseiller en entreprise. Le projet s'adresse notamment aux classes de 4ème et 3ème des collèges.

L'action s'inscrit dans l'axe 3 du Plan Actions éducatives et Collèges visant à accompagner le collégien à apprendre à choisir, agir et oser par soi-même.

76 projets de Mini-entreprises ont concouru dans les différentes catégories pour ce Championnat d'Alsace. Plus de 50 projets ont été présentés par des équipes bas-rhinoises (24 collèges, 14 lycées, 14 post-bac et 2 dans la catégorie initiative emploi).

Les mini-entrepreneurs ont présenté le projet de Mini Entreprise, qu'ils ont développé tout au long de l'année scolaire, lors du Championnat d'Alsace qui s'est tenu le vendredi 18 mai 2018 au Dôme de Mutzig.

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 760 € à l'association « Entreprendre pour apprendre Grand Est », pour lui permettre de financer la location de la salle du Dôme à Mutzig le 18 mai 2018.

La Commission de l'Enfance, de la Famille et de l'Education réunie le 20 septembre 2018 a émis un avis favorable à ces propositions.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
14977	65-6574-28	10 000,00 €	10 000,00 €	3 760,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide de l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 760 € à l'association Entreprendre pour apprendre Grand Est, pour lui permettre de financer la location de la salle du Dôme à Mutzig pour y organiser le Championnat d'Alsace des Mini-Entreprises le 18 mai 2018, tel que décrit dans le tableau annexé à la présente délibération.

Strasbourg, le 21/09/18

Le Président,



Frédéric BIERRY